Maîtrise d'œuvre pour des travaux du projet Sans Foncier Fixe (phase n°2)
PROCEDURE FORMALISEE – APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Identification de l'organisme qui passe le marché
TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation
Appel d'offres ouvert en application des articles R.2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

3. Objet de l'accord-cadre et lieu d'exécution
Mission de maîtrise d'œuvre d'éxécution des travaux du projet Sans Foncier Fixe (phase n°2) qui a pour objectif de produire/réemployer, installer ou déplacer des modules d'habitation, sur différents sites en situation d'urbanisme transitoire, localisés au sein de la métropole rennaise

Il s'agit d'un accord-cadre mixtes mono-attributaire avec montant maximum. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents et de bons de commande.

Le montant maximum (sans minimum) est de 400 000,00 € HT

4. Durée de l'accord-cadre
La durée initiale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de la notification du marché. Il pourra faire l'objet De reconductions (2 X 1 an). Les modalités de reconduction sont précisées dans le dossier de consultation.
Date prévisionnelle de démarrage : Avril 2025.

5. Modalités de retrait du dossier de consultation
Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com.

6. Lieu et conditions de remise des plis
Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme https://territoires.achatpublic.com.

7. Justificatifs à produire
Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres
Prix des prestations : 40%
Valeur technique : 60 %

9. Renseignements administratifs et techniques
Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours
Instance chargée des recours : Tribunal administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex

11. Date limite de remise des plis
Le lundi 10 mars 2025 à 17h00

12. Numéro de parution et date d'envoi à la publication au JOUE – avis initial
79125-2025 – le 4 février 2025

13. Numéro de parution et date d'envoi à la publication au JOUE – avis rectificatif
86577-2025 - le 6 février 2025